

Programme ECOWAS Agricultural Trade (EAT)

Le programme régional ECOWAS Agricultural Trade (EAT) est financé par l'initiative spéciale " Un Seul Monde Sans Faim" du BMZ et mis en œuvre par la GIZ. Il a débuté en janvier 2022 avec un financement de 10 millions d'euros et durera 5 ans. Les principaux partenaires sont la Commission de la CEDEAO à Abuja et les États membres de la CEDEAO. L'objectif principal du programme EAT est de contribuer à l'intégration régionale en renforçant le commerce agricole intra-régional. Les 15 États membres de la CEDEAO sont impliqués dans les activités régionales, tandis que les activités des programmes nationaux et locaux se concentrent sur le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Bénin, le Ghana et le Burkina Faso.

Les défis

Dans la région de la CEDEAO, environ 23 millions de personnes souffrent de malnutrition. La forte croissance démographique, le changement climatique et l'urbanisation rapide accélèrent la demande de nourriture plus rapidement que les gains de production agricole, ce qui signifie que la part des importations alimentaires augmente. La pandémie de Covid-19 et la guerre de la Russie contre l'Ukraine ont récemment mis en évidence les risques liés à la dépendance au marché mondial.

Une coordination régionale plus forte et davantage d'échanges au sein de la région CEDEAO pourraient aider à résoudre ce problème tout en augmentant la productivité agricole.

Cependant, le commerce agricole intra-régional joue actuellement un rôle mineur. Le Nigeria, qui est déjà responsable à lui seul de plus de 50 % de toutes les importations agricoles de la CEDEAO, reçoit moins de 5 % de sa nourriture des autres pays de la CEDEAO, la majorité provenant d'Extrême-Orient et d'Europe.

Le faible volume des échanges entre pays voisins est dû en partie à l'insuffisance des infrastructures, mais aussi aux nombreux obstacles auxquels sont confrontés les commerçants - en particulier les femmes - aux postes frontalières, en raison de l'absence d'une politique commerciale commune pratiquée dans la région de la CEDEAO. Les droits de douane élevés et le chevauchement des réglementations, combinés aux longs délais d'attente, à la corruption et au harcèlement aux postes frontalières, perturbent considérablement la facilité des échanges.

En conséquence, la majorité du commerce agricole transfrontalier dans la région a lieu dans le secteur informel, ce qui le rend difficile à prendre en compte dans les statistiques et les politiques. En définitive, l'intégration économique régionale est importante pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, mais elle est encore incomplète dans la région de la CEDEAO.

Notre approche

Une approche multi-niveau et multi-acteurs est mise en œuvre en collaboration avec la Commission de la CEDEAO, les États membres de la CEDEAO, la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs commerciaux, dans le but de contribuer à l'intégration régionale au profit de toutes les parties prenantes impliquées, en particulier les groupes défavorisés. Cet objectif est atteint en abordant les dimensions politiques, économiques, de genre, climatiques et de sécurité alimentaire et nutritionnelle du commerce agricole régional et en améliorant les conditions institutionnelles et techniques de celui-ci par des mesures de soutien concrètes.

Au niveau macro, cela implique des conseils et un soutien politique pour renforcer le rôle de la Commission de la CEDEAO dans la coordination des politiques commerciales agricoles. Les points focaux de la CEDEAO dans les ministères responsables des États membres sont soutenus dans l'alignement, l'harmonisation et la mise en œuvre des exigences agrocommerciales convenues de la CEDEAO. Le programme soutient également les dialogues public-privé dans lesquels la Commission de la CEDEAO et ses États membres, ainsi que les associations sectorielles et commerciales régionales et nationales, les chambres de commerce, la société civile et les organisations privées s'accordent sur des propositions d'outils numériques spécifiques et d'approches coopératives pour la facilitation du commerce à travers ses dimensions genre, climat et nutrition. Ces mesures seront accompagnées de produits de connaissance fondés sur des données factuelles, tels que des analyses et des études, ainsi que de services de conseil et de facilitation des processus.

Aux niveaux méso et micro, le programme fournit des approches de renforcement des capacités, des services, des conseils et un soutien technique aux organisations régionales et aux autorités nationales pour soutenir la mise en œuvre d'instruments spécifiques



d'agri-commerce durable. Ceux-ci seront testés à des points de contrôle frontaliers sélectionnés pour leur applicabilité régionale aux PME et aux petits négociants agricoles. Les résultats seront discutés et examinés lors des dialogues.

Résultats et domaines d'intervention

L'EAT fonctionne sur 3 sorties :

Sous le résultat 1, "Renforcer le rôle de la Commission de la CE-DEAO dans la coordination des instruments de commerce agricole durable sensibles au genre avec les États membres de la CEDEAO", les actions suivantes sont conçues :

- Soutenir l'analyse des lacunes pour l'harmonisation et l'alignement des politiques régionales et nationales
- Soutien au dialogue public-privé sur les instruments commerciaux avec les produits agricoles
- Soutenir le renforcement des capacités en matière de politique commerciale agricole régionale et nationale
- Appui aux comités ou organes de la CEDEAO

Sous le résultat 2, "Soutenir des mesures et des services de facilitation du commerce agricole durables et sensibles au genre", les actions suivantes sont conçues :

- Réduire les barrières non tarifaires par l'harmonisation des règles et des protocoles, en particulier les règles d'origine, les mesures SPS et le contrôle des personnes.
- Renforcement des capacités des acteurs publics et civils aux niveaux régional et national et dans les zones frontalières.
- Exploiter les résultats pour le dialogue politique et l'adaptation

Dans le cadre du résultat 3, "Améliorer les services de promotion du commerce agricole régional et la performance commerciale des commerçants", les actions suivantes sont conçues :

- Soutien au renforcement des capacités des acteurs du commerce alimentaire par le biais de campagnes d'information, de formations, de coaching/mentoring, de mise en réseau et d'échange de connaissances, avec des services de soutien aux commerçants (lobbying, information, campagnes, etc.) par les associations régionales et nationales.
- Soutenir les réseaux d'affaires par l'échange de connaissances au sein de la CEDEAO et des autres CER.

- Coopération avec le secteur privé en matière d'innovations (traçabilité, logistique, entreposage frigorifique, etc.) par le biais de PPP ou d'appels à propositions.

Principaux partenaires et groupes cibles

Le principal partenaire de mise en œuvre est la Commission de la CEDEAO avec les directions responsables de l'agriculture et du développement rural, du commerce, des douanes, de la libre circulation des personnes, et le Centre de développement du genre. Les autres partenaires concernés sont les associations commerciales régionales et nationales, les chambres de commerce et d'agriculture, les ministères et autorités nationales responsables, la société civile et le secteur privé.

Le groupe cible est constitué de commerçants individuels dans le secteur alimentaire et de PME ou de coopératives actives dans le secteur alimentaire.

| | |
|---|---|
| Nom du projet | Renforcer la Commission de la CEDEAO pour la promotion du commerce agricole régional |
| Commandé par | Ministère fédéral allemand de la coopération et du développement économique (BMZ) |
| Organisation de la mise en œuvre | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH |
| Région/pays | Les 15 pays de la CEDEAO ; pilotes au Nigeria, en Côte d'Ivoire, autres pays voisins à confirmer. |
| Partenaire de mise en œuvre | Commission de la CEDEAO |
| Durée | Janvier 2022 - septembre 2026 |
| Budget | 10 Mio. EUR |

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En coopération avec



Siège social Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115

Texte Arne Schuffenhauer
Design GIZ
Date Mars 2023

GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Commandé par Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)

Adresse postale BMZ
BMZ Bonn
Dahlmannstraße 4
53113 Bonn
Allemagne
T : +49 (0)228 99 535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de
BMZ Berlin
10963 Berlin
Allemagne
T : +49 (0)30 18 535-0